

*Le Chargé d'affaires de Suisse à Paris, J. Barman,
au Conseil fédéral*

L

Paris, le 26 mai 1852

Le Président de la République s'est en effet occupé du chemin de fer de Lyon à Genève, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire dans mon dernier rapport.¹ Le Général Dufour et le Ministre de Sardaigne² assistaient à la conférence. Après discussion, le tracé direct par Culoz et la rive droite du Rhône a été reconnu préférable. Rien cependant n'a été arrêté. Le Ministre des Travaux publics a jugé à propos d'envoyer au préalable des ingénieurs pour l'examen du tracé dont il s'agit et, en automne, on reprendra les conférences avec les personnes qui se montrent disposées à soumissionner, mais qui n'ont pu encore s'entendre entre elles ou, comme on dit, se fusionner. Il est assez naturel que le Ministre n'ait pas présenté au Corps législatif un projet de concession de la ligne sur Genève, après en avoir retiré deux autres bien plus importants.

L'intervention personnelle du Général Dufour aura sans doute contribué à faire pencher la balance en faveur du tracé direct. Mais ces bonnes dispositions se maintiendront-elles en présence du chiffre du devis? Dans le sein du Corps législatif les intérêts de clocher ne se mettront-ils pas à la traverse?

On parle beaucoup depuis quelque temps des vellétés d'opposition qui surgissent inopinément dans ce corps. Cela se réduit, je crois, à quelques désappointements. Autrefois, les députés étaient très influents dans les bureaux des ministères. Aujourd'hui, on les éconduit et ce n'est certes pas un mal; mais cela ne fait pas le compte des députés élyséens qui ont escompté leur influence. D'autres députés, qui avaient pris leurs fonctions au sérieux, s'aperçoivent qu'elles ne sont que nominales ou, au moins, qu'on cherche à les rendre telles. Il paraît aussi que la création des ministères d'Etat et de la Police est peu goûtée et que la situation des finances inspire des inquiétudes aux hommes sérieux.

La question de l'Empire semble dormir; il se confirme que le czar est peu disposé à accueillir ce changement.

Beaucoup de demandes m'ont été adressées depuis quelques jours pour autoriser des expulsés français à se rendre en Suisse. J'ai répondu n'avoir pas qualité pour donner une pareille autorisation. J'ai cependant visé dans le temps, conformément à vos instructions, deux ou trois passeports délivrés dans la forme ordinaire à des individus que je savais être expulsés. Je vois que ceux qui se trouvent en Angleterre et en Belgique cherchent à se rendre en Suisse. Rien n'est plus facile, dans la belle saison surtout. On peut donc s'attendre à ce que la Suisse se trouve de nouveau encombrée en automne et que l'hiver se passera encore en réclamations.

1. Cf. N° 138.

2. Salvatore Pes de Villamarina.

28 MAI 1852

293

La presse française avait, depuis quelque temps, fait trêve à ses attaques contre la Suisse. La convocation de l'assemblée populaire de Posieux³ a fourni un prétexte dont on s'est emparé avec empressement.

3. *Du 24 mai 1852, où 15000 Fribourgeois, désapprouvant le régime radical, avaient réclamé une votation populaire sur la constitution cantonale.*